



Info

N° 62 - Février 2023

La lettre de l'Association Française des Foyers Mixtes Interconfessionnels Chrétiens

EDITORIAL

Alors que nous préparions cette lettre, le père René Beaupère, inlassable artisan de la pastorale des Foyers Mixtes, nous a quittés. Nous rendons grâce pour le sillon qu'il a tracé et nous reviendrons plus largement sur son parcours dans une prochaine lettre.

Dans ce numéro, nous vous proposons une réflexion sur la « synodalité », et notamment le sens de la démarche synodale en cours dans l'Eglise catholique. Il y a un peu plus d'un an, le Vatican a lancé le processus d'un synode sur la synodalité dans l'Eglise catholique, c'est-à-dire un effort commun pour renouveler notre manière de faire église et de marcher ensemble comme peuple de Dieu dans le monde tel qu'il est. Dès le début de cette démarche synodale, plusieurs cardinaux soulignent l'importance de « *la dimension œcuménique du parcours synodal.* » Dans le même document adressé à tous les évêques responsables de l'œcuménisme, ils écrivent : « *le dialogue entre les chrétiens de différentes confessions, unis par un seul baptême, occupe une place particulière dans le parcours synodal.* ». Et un peu plus loin : « *l'un des dons que les catholiques peuvent recevoir des autres chrétiens est précisément l'expérience et la compréhension de la synodalité.* ».

Dans un premier article, Jean du Rusquec, membre d'un groupe de foyers interconfessionnels à Paris, nous explique comment s'est déroulée cette première phase du synode au niveau diocésain, les espoirs suscités chez les protestants (notamment ceux qui ont un conjoint catholique) et les fruits que cette démarche peut porter dans les prochains mois.

Dans un second article, Martine Fleur, également membre d'un groupe de foyers interconfessionnels à Lyon, nous explique en miroir le fonctionnement de l'Eglise protestante unie, et notamment son mode de gouvernance « presbytéro-synodal », qui fonctionne de bas en haut (de l'Eglise locale, puis régionale jusqu'à l'Eglise nationale).

Bonne lecture,
Eric Lombard

La démarche synodale de l'Eglise Catholique

L'Eglise Catholique s'est engagée dans une démarche qui affiche la visée suivante :

« Pour une église synodale. Communion, participation, mission ». Le « synode » étant un terme commun aux différentes confessions chrétiennes, qui lui donnent des sens différents, il a paru intéressant au groupe de Foyers Mixtes de Passy-Annonciation d'avoir un échange sur le travail en cours chez les catholiques.



AFFMIC c/o Eric Lombard. 16, rue de Provence - 78000 VERSAILLES www.affmic.org

Cotisation 5 euros (gratuit pour les prêtres, pasteurs et délégués diocésains)

Tous les dons, reçus en complément, sont déductibles selon le régime fiscal des dons

Pour les Orthodoxes, le Saint Synode est l'assemblée permanente des évêques qui, sous la présidence d'un patriarche, dirige une église autocéphale. Pour la plupart des églises protestantes, le synode, associant des pasteurs et des délégués laïcs, est l'assemblée, réunie périodiquement au niveau régional ou national, qui prend les grandes décisions relatives au gouvernement d'une église donnée.

La tradition catholique connaît le concile et le synode. Un **concile** est un évènement exceptionnel qui rassemble tous les évêques pour traiter de questions de doctrine et de foi. Un **synode** a une vocation plutôt pastorale. Après une longue éclipse, la pratique synodale a fait un retour chez les catholiques à la suite de Vatican II, pour réintroduire de la collégialité dans le fonctionnement trop centralisé et trop vertical de leur église et tisser des liens entre responsables ecclésiastiques des différents continents. Paul VI a institué en 1965 le « synode des évêques », un corps consultatif convoqué par le pape et présidé par celui-ci ou par un représentant qu'il désigne. Il rassemble des délégués des conférences épiscopales nationales du monde entier et des membres de l'administration vaticane. En formation « ordinaire », ce synode se tient tous les trois ans. Des synodes extraordinaires, universels ou régionaux, sont convoqués pour traiter de sujets spécifiques. La mission d'un synode est d'informer et de conseiller le Pape, à qui il revient de prendre la décision. Il existe aussi des synodes diocésains, réunions de prêtres et de laïcs convoqués par l'évêque du lieu pour réfléchir à un thème donné.

Le « synode sur la synodalité » lancé par le pape François ne se limite pas à une assemblée d'évêques. Le pape appelle tous les catholiques, guidés par l'Esprit Saint, à se mettre en marche ensemble. L'étymologie éclaire ce glissement de sens. En grec « sunodos » veut dire assemblée. Mais l'association des racines « sun » et « odos » évoque l'idée de faire route ensemble pour préparer cette assemblée. C'est cette marche ensemble qui importe, mobilisant tous les catholiques et pas

seulement les clercs. Il s'agit par-là de faire église, une église en marche témoignant de la communion de ses membres et les accompagnant dans leur mission d'évangélisation au sein d'un monde qui a profondément changé. En ce sens c'est l'église comme peuple de Dieu qui est appelée à devenir synodale.

La première phase s'est ouverte en octobre 2021 dans les églises nationales. Elle a consisté à interroger les fidèles pour dresser un état des lieux et connaître les attentes de la base. Dans beaucoup de paroisses, de petits groupes se sont formés pour réfléchir et transmettre à leur diocèse le fruit de leurs échanges. Des synthèses de ces contributions ont été réalisées au niveau diocésain puis au niveau national. Les synthèses nationales sont transmises à Rome par les conférences épiscopales, accompagnées des conclusions de celles-ci. Le processus va se poursuivre par des échanges entre conférences nationales au niveau de chaque continent, pour se conclure en octobre 2023 au Vatican par l'assemblée générale du synode des évêques, probablement suivie par un texte du pape.

Les échanges menés dans les paroisses parisiennes ont révélé plusieurs attentes prioritaires : **des communautés paroissiales plus accueillantes et plus fraternelles**, une **liturgie plus parlante et mieux expliquée**, une **parole d'Eglise dans le monde plus ouverte et plus compréhensible**, une **Eglise à l'écoute**, une **gouvernance moins cléricale et plus transparente, faisant plus de place aux laïcs et en particulier aux femmes**. L'expression d'inquiétudes aussi, sur l'image de l'église dans la société, sur la transmission de la foi aux jeunes qui est en peine, sur les divisions internes, en matière de liturgie notamment, et sur le manque de dialogue au sein de l'Eglise entre les sensibilités qui s'y opposent. Beaucoup de propositions concrètes, alimentées par l'observation de la vie des paroisses et des diocèses, sont venues compléter ces éléments de constat. Les relations avec les autres confessions chrétiennes et la

mission d'évangélisation ont été moins présentes dans les discussions.

Qu'attendre de cette démarche ? Des laïcs à la base plus engagés dans la transformation de leur église au niveau paroissial et diocésain pour l'aider à accomplir ses missions dans le monde d'aujourd'hui. Sans doute aussi de la « perte en ligne » dans la remontée des positions exprimées au sein des églises nationales et la difficulté à en faire la synthèse, compte tenu des situations et options très différentes dans lesquelles se trouvent les églises nationales.

Un enrichissement de la notion de synodalité, qui ne se résume pas à un mode de gouvernance pour conseiller le pape, mais devient une manière de faire église appuyée sur le « sensus fidei » de tous les fidèles.

Nos amis protestants du groupe de Foyers Mixtes voient l'initiative du pape François et la méthode suivie comme **porteuses d'espoir pour réfléchir aux questions essentielles auxquelles les Eglises, et d'autres institutions avec elles, sont confrontées.** Pour autant bien sûr que les fruits de la consultation du peuple catholique ne soient pas oubliés dans les phases ultérieures de la démarche. Leur expérience les conduit à dire que les catholiques sont engagés dans un travail de longue haleine et qu'il faudra s'y prendre à plusieurs reprises pour avancer.

Jean du Rusquec
Membre de l'Affmic

La démarche presbytéro-synodale de l'Eglise protestante unie de France



Complicé... à 3 étages... le régime presbytéro-synodal est la forme la plus courante d'organisation des Eglises protestantes historiques, dont l'Eglise protestante unie de France (EPUdF). On pourrait qualifier cette organisation de *système à caractère démocratique*... avec à sa tête, Jésus-Christ !

L'Eglise est une institution... au service de l'annonce de l'Evangile ! La démarche « presbytéro-synodale » a pour objectif que s'élaborent des décisions et des positions communes à l'Eglise nationale en tant qu'*Union d'Eglises locales*, à partir de l'échelon local. L'Eglise protestante unie estime qu'elle témoignera d'autant mieux de l'Evangile qu'elle saura bien faire circuler la parole entre ses différents niveaux (local, régional et national) et prendre en compte la parole des différentes sensibilités qui la composent. Un consensus d'Eglise se construit ainsi, dans le dialogue et l'écoute.

Pour les protestants, l'Eglise en tant qu'institution est seconde... mais pas

secondaire ! L'institution est importante pour traduire ce qui compte pour l'Eglise, ce qui la constitue et ce qui la fait avancer. En référence à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, l'Eglise protestante unie s'appuie sur une *Constitution* et se décline en *Eglise locale, consistoriale, régionale et (Union) nationale*. Dans les assemblées, à chaque échelon, la parité en nombre entre pasteurs et laïcs et entre hommes et femmes est recherchée. Par ailleurs, pasteurs et membres laïcs ont voix équivalente.

- Localement

La **base essentielle de l'Eglise est la paroisse ou Eglise locale**, comme premier lieu d'annonce de la Parole, de rassemblement, de témoignage, d'écoute, de service. Elle accueille les membres qui reconnaissent que « Jésus-Christ est le Seigneur ». *Association culturelle loi 1905*, elle tient une assemblée générale annuelle qui élit pour quatre ans un *Conseil presbytéral* responsable de la vie culturelle, de la gestion administrative et

financière de la paroisse. Le Conseil presbytéral nomme et révoque le pasteur en lien avec la Région EPUdF. Le *Consistoire* est, lui, un lieu de solidarité entre Eglises locales, où peuvent s'élaborer des missions communes (social, témoignage, formation...).

- Régionalement

Le **synode régional** rassemble chaque année en novembre, pasteurs et délégués laïcs élus des Eglises locales d'une même Région (9 Régions au sein de l'EPUdF). C'est un temps de suivi de la vie et la gestion régionale de l'Eglise ainsi qu'un temps privilégié de rencontre. C'est également un temps de réflexion sur un sujet important défini pour l'ensemble de l'Eglise. Le synode régional élit, lui aussi pour quatre ans, un *Conseil régional*, son exécutif entre deux synodes, lequel élit un(e) président(e) pasteur, et deux vice-présidents : un laïc, un pasteur.

- Nationalement

Le **synode national annuel** réunit en mai les délégués (pasteurs et laïcs) élus par les synodes régionaux. Chaque Région envoie au synode national un nombre de délégués proportionnel à la taille de la Région. Le synode national est responsable non seulement de la vie et de la gestion de l'Union mais aussi de la « Confession de foi », de l'organisation générale (la Discipline), du recrutement, salaire, formation des pasteurs, des relations avec les autres Eglises. Le synode national élit tous les quatre ans un **Conseil national** (CN) qui met en œuvre les décisions et orientations synodales entre deux sessions. Le CN élit son ou sa président(e) pour 4 ans, aujourd'hui la pasteur Emmanuelle Seyboldt, ainsi que différentes Commissions et Coordinations. Par ailleurs, il détermine les grands *sujets synodaux* sur lequel il apparaît souhaitable de mener une réflexion en Eglise : actuellement « *Mission de l'Eglise et ministères* » (faut-il de nouveaux ministères pour l'Eglise ?), précédemment « *Ecologie, quelle(s) conversion (s) ?* ».

En 2015, suite à la légalisation du mariage civil pour les couples de même sexe, a été débattu le sujet, controversé, de leur « bénédiction »...Le synode national prit la décision « d'ouvrir la possibilité d'une bénédiction pour les couples de même sexe ». En 2017, une nouvelle Déclaration de foi de l'EPUdF a été élaborée selon ce processus.

Dès la définition du sujet synodal, *un dossier* est réalisé par des « spécialistes », comportant des aspects théologiques, sociaux, éventuellement psychologiques, historiques, bibliques... Le dossier est travaillé pendant un an ou deux par les paroisses (en réunions diverses, en conseil presbytéral, ...). La paroisse fait remonter ses observations et conclusions au niveau régional. A partir des retours des Eglises locales, des rapporteurs régionaux rédigent une *synthèse régionale*, débattue en synode régional. Chacune des neuf Régions adresse sa synthèse au Conseil national en vue d'une *synthèse nationale* à débattre en synode national. Les délégués synodaux votent alors, selon la tournure des débats, en conscience et non en fonction d'une consigne de vote. Les paroisses et les Régions se soumettent ensuite aux décisions ou orientations prises par le synode national.

En conclusion, le terme « **presbytéro** » **insiste sur l'importance accordée à l'Eglise locale**. Les mandats de 4 ans permettent un renouvellement. Les synodes sont des organes **décisionnels** et non des organes consultatifs, et les Eglises locales appliquent les décisions du Conseil national. En contrepartie de sa lourdeur, la démarche « synodale » permet une large consultation et de ce fait, une appropriation des orientations par le peuple de l'Eglise et sa responsabilisation.

Martine Fleur
Presse régionale protestante
Membre de l'Affmic

